



Parc
naturel
régional
du Luberon

Membre des réseaux
Réserve de biosphère
(Unesco)
Géoparc mondial Unesco
Charte européenne
du tourisme durable
(Europarc)

Une autre vie s'invente ici

Délibération 2018 CS 117 du Comité Syndical
du Parc naturel régional du Luberon



Objet : TARIFICATION DES PRODUITS ET SERVICES DE LA MAISON DE LA BIODIVERSITE

L'an deux mille dix-huit et le 6 novembre à 14 h 00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 31 octobre se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 61 présents (47) ou représentés (14) pour 51 requis.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON, Marie-Christine KADLER, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Louise CALAIS, Sabine GATIN, Mireille BOR, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Danielle BRUN, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Félix BOREL, Alain GUEYDON, André BERGER, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Sylvain LERREDE, Claude BADO, Alain CAHOUR, Bernard LABBAYE, Pierre FISCHER, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Pierre BENAS, Jean-Pierre BOYER, François DUPOUX, Gérard MATHERON, Gilles MOYNE, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, José YEVENES, Stéphane SAUVAGEON, Jean-Alexandre MOUSSET, Christian CHENEZ

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Stéphanie NEGREL à Serge VANNEYRE
Christiane NAJI à Félix BOREL
Paule DAPRES à Gisèle MAGNE
Elisabeth AMOROS à Dominique SANTONI
Nathalie CZIMER-SYLVESTRE à Roselyne GIAI-GIANETTI

Messieurs

Fernand PEREZ à Yolande PRIMO
Didier PERELLO à Catherine SERRA
Christian AUTARD à Roland PETIET
Michel RUFFINATI à Jean-Pierre LEROUX
Bernard FRAYSSINET à Valérie DELONNETTE
Pascal DEPOISSON à Alessandro POZZO
Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER
Julien AUBERT à Stéphane SAUVAGEON
Pierre POURCIN à André BOUFFIER

Etaient excusés :

Mesdames Claudette SAINT-MARTIN, Suzanne BOUCHET, Danielle NEGRIN

Messieurs Gino MORELLO, Jean-Denis DAUMAS, Jacques BRES, Frédéric SACCO, Paul FABRE

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
 Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009 ;
 Vu la délibération du 5 juin 2007 fixant les tarifs des produits et services de la Maison de la biodiversité ;
 Vu l'avis favorable de la commission agriculture et tourisme durable, développé économiquement du 27 septembre 2018 ;
 Considérant les missions du Parc naturel régional du Luberon :

- L'amélioration et développement du conservatoire régional d'espèces fruitières,
- Le développement de l'accueil des publics et l'attractivité du site,
- De faire de la Maison de la biodiversité un site de formation et d'information des jardiniers (entre autre par des activités de services : formations, stages, visites),
- La diffusion et la valorisation des variétés d'espèces fruitières conservées (entre autre par la transformation ou pas de produits mis à la vente : confiture, jus de fruits, huile d'olive, fruits).

Entrées à la Maison de la biodiversité

- moins de 18 ans : Gratuit
 - tarif adulte (18 ans et plus) : 4 € / personne
 - tarif étudiant et groupe : 3 € / personne
 - (Groupe = à partir de 10 personnes payantes. Il est rappelé que les personnes et enfants de moins de 18 ans ne sont pas incluses dans ce nombre et restent gratuits)
 - tarif groupe d'enfants en visite collective : 2 € / personne / 1h30 de visite guidée incluse (écoles, centres aérés, lycées spécialisés, maisons familiales)
- #### Formations/Stage
- stage d'1/2 journée : 25 €
 - stage d'1 journée : 45 € le 1^{er} stage / 35 € à partir du 2^e stage

Location du pavillon pédagogique pour les associations, les entreprises

- la 1/2 journée : 50 € (hors prêt de matériel)
- #### Stands Journée Fruits et Saveurs d'Autrefois
- Stand pratiquant la vente : 5 € le mètre linéaire / 20 € le barium de 3m x 3m
 - Stand ne pratiquant pas de vente : Gratuit (Associations)

Prestations de service/de conseil pour les professionnels, les particuliers

- Le scion d'1 an : 10 €
- Le scion de 2 ans : 15 €
- Bouture en pot : 5 €

Plants d'arbres

Jus de fruits

- | | | |
|------------------------|---------------------------|-------------|
| - Jus de pommes | 2,50 € la bouteille d'1 L | TR : 2 € |
| | 7,50 € le BIB de 3 L | TR : 6 € |
| - Jus de pommes-coings | 3 € la bouteille d'1 L | TR : 2,50 € |

Confitures

- | | | |
|----------------|--------|-------------|
| - Pot de 335 g | 4,50 € | TR : 3,50 € |
| - Pot de 120 g | 2,50 € | TR : 2 € |

Huile d'olive

- | | | |
|------------------|-------------------------|-----------|
| - Avec contenant | 10 € la bouteille d'½ L | TR : 9 € |
| | 18 € la bouteille d'1 L | TR : 16 € |
| | 50 € le bidon de 3 L | TR : 45 € |
| - En vrac | 13 € le litre | TR : 12 € |

Produits agricoles frais

- | | | |
|----------------------------------|-----------|--------------|
| - Pommes, coings, poires, nèfles | 1,50 €/kg | TR : 1 €/kg |
| - Pêches, abricots, prunes, kaki | 2,50 €/kg | TR : 2 €/kg |
| - Figues : | 4,50 €/kg | TR : 4 €/kg |
| - Amandes : | 7 €/kg | TR : 6 €/kg |
| - Jujubes : | 12 €/kg | TR : 10 €/kg |

TR = Tarif réduit pour les revendeurs professionnels (achats en gros à partir de 10 unités).

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité:

- **APPROUVE** la tarification exposée des services et produits proposés à la vente par la Maison de la biodiversité,
- **AUTORISE** en cas de surplus ou d'inventus de produits alimentaires de pratiquer des tarifs promotionnels plafonner à 50%.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



La Présidente,

Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0